

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 10 août 2020 tenue à huis clos à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire

Monsieur Jean- Martin Villeneuve, Conseiller # 1

Monsieur Gilles Murray, Conseiller #2

Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3

Madame Julie Michaud, Conseillère #4

Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5

Madame Joyce Truchon, Conseillère #6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

Personne n'est présent à la séance ordinaire qui se tient à huis clos.

. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.

Monsieur Castonguay fait la mise au point sur le maintien des séances publiques à huis clos, il explique que la municipalité n'est pas en mesure d'accepter la présence du public en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020, dont celle du maintien d'une distance de deux mètres entre les personnes présentes. Il enchaîne en présentant 'ordre du jour de la séance ordinaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Faisant suite à la présentation de l'ordre du jour par Monsieur Castonguay

RÉSOLUTION 2008-01

ll est proposé par **Monsieur Jean- Martin Villeneuve** et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 neures.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue
- 2- Adoption de l'ordre jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 13 juillet 2020
- 4- Adoption des comptes à payer du 1er juillet au 31 juillet 2020
- 5- Résolution pour la mise en demeure exploitant carrière sablière pour redevances impayées



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

- 6- Adoption de l'entente pour le Service de Protection Incendie Ville de Matane
- 7- Résolution suite à la fermeture Caserne de Saint-Léandre au 30 juin 2020
- 8- Résolution de la demande d'autorisation M. André Caron CPTAQ
- 9- Résolution pour financement camion déneigement usagé Sterling STE
- 10- Résolution de la formation directeur général par la Firme Mallette et Emploi Québec 2020
- 11- Vacances directeur général été 2020
- 12-Période des questions
- 13- Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3- Résolution et adoption du procès-verbal du 13 juillet 2020

Monsieur Castonguay demande si tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la dernière séance.

Après la confirmation de la prise de connaissance du contenu du procèsverbal du 13 juillet 2020 par les conseillers et conseillères présents

RÉSOLUTION 2008-02

Il est proposé par **Monsieur Marc- André Bérubé** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 13 juillet 2020 à 19h30, tel que reçu depuis plus de 72 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption des comptes à payer du 1er juillet au 31 juillet 2020
Suite à l'annonce des montants à payer pour les comptes compressibles et incompressibles pour le mois de juillet par Monsieur le Maire.

RÉSOLUTION 2008-03

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois de juillet 2020 pour un total des comptes incompressibles de 26 491.41\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 123.69\$, les salaires nets des employés de 11 277.85\$, les traitements nets des élus (es) de 1 567.81\$, les remboursements des prêts de 2 360.89\$, la facture de la collecte et le transport des matières résiduelles et de recyclage au montant de 5 692.57, le paiement des services publiques 636.18\$, le remboursement des achats par carte de crédit 255.83\$, les remboursements des déductions à la source de juin au montant de 4 576.59\$, et un montant de 59 166.34\$ des



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

comptes compressibles pour un montant total de 85 657.75\$ pour le mois de juillet 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5- Résolution pour la mise en demeure exploitant carrière sablière pour redevances impayées

André Marcil, trésorier, informe que les montants de redevance dû pour la période terminée le 31 décembre 2019 et au 31 mai 2020 pour un montant en redevance impayée de 14 804.48\$.

RÉSOLUTION 2008-04

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu de mandater Monsieur André Marcil, trésorier de préparer une mise en demeure afin d'être en mesure de récupérer les sommes dues à la municipalité pour les redevances des carrières sablière

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6- Adoption de l'entente pour le Service de Protection Incendie Ville de Matane

Monsieur Castonguay fournit les informations pour donner suite à la réception du projet d'entente intermunicipale en matière de protection incendie de la Ville de Matane.

<u>RÉSOLUTION 2008-05</u>

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de mandater Monsieur Steve Castonguay, maire et André Marcil, directeur général à finaliser et signer une entente intermunicipale en matière de protection incendie avec la ville de Matane.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7- Résolution suite à la fermeture Caserne de Saint-Léandre au 30 juin 2020

André Marcil informe les conseillers présents de la fin de la location de la caserne de Saint-Léandre par le Comité administratif de la MRC de la Matanie, sans aucune rencontre du Service Régionale du Service Incendie de la Matanie.

RÉSOLUTION 2008-06

Considérant qu'une résolution du Service Régionale de Sécurité incendie de la MRC de la Matanie est nécessaire pour mettre fin à la



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

ocation de la caserne à Saint-Léandre.

Considérant qu'une séance ordinaire ou extraordinaire du Service Régionale du Service incendie de la MRC de la Matanie est demandé dans les plus brefs délais.

Considérant que la Municipalité de Saint-Léandre refuse la fin de la location et de la fin de l'entente de la part unilatérale du comité administratif de la MRC de la Matanie

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gilles Murray et unanimement résolu de refuser la fin de l'entente de location et de demander au comité administratif et aux membre du Conseil de la MRC de la Matanie de respecter l'entente du Service Régional de Sécurité Incendie qui se termine au 31 décembre 2020 avec la Municipalité de Saint-Léandre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION 2008-07

FIN DE L'ENTENTE AVEC LE SERVICE REGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MATANIE (SRSI).

Considérant que l'entente actuelle se termine le 31 décembre 2020

Considérant que la municipalité de Saint-Léandre a évoqué son intention de conclure une entente avec la ville de Matane;

Considérant que la municipalité de Saint-Léandre désire obtenir pour sa population un service de proximité à un coût raisonnable;

Considérant que la Municipalité de Saint-Léandre manifeste le désir de ne pas renouveler son entente avec le service régional de sécurité incendie;

Considérant que la municipalité désire mettre fin à l'entente se terminant avec les municipalités qui désirent poursuivre aussi avec le SRSI de La Matanie et qu'il est impératif qu'un entente de sortie soit conclue afin de se retirer équitablement se basant sur les valeurs au prix du marché autant pour les actifs que les passifs de la participation de la municipalité en se basant sur les proratas inclus dans l'entente qui se termine au 31 décembre 2020;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean- Martin Villeneuve et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Léandre confirme son retrait de l'entente avec le service régional de sécurité incendie de la Matanie et d'en informer la MRC de La Matanie qui se termine le 31 décembre 2020;

Que le maire et le directeur général soient et sont mandatés pour représenter la municipalité au sein du comité de négociation regroupant



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

la MRC et les représentants des municipalités afin de négocier l'entente financière pour la sortie de l'entente;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8- Résolution de la demande d'autorisation M. André Caron CPTAO

Monsieur André Marcil, lit la demande d'autorisation de Monsieur André Caron pour la CPTAQ

RÉSOLUTION 2008-08

Il est proposé **Monsieur Marc-André Bérubé** et unanimement résolu d'autoriser Monsieur André Caron à utiliser un bâtiment agricole à des fins d'entreposage commerciale et de recommander à la CPTAQ l'autorisation et le droit de celui-ci à Monsieur Caron car cela ne contrevient pas aux activités agricoles sur le territoire de la Municipalité de Saint-Léandre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

9- Résolution pour financement camion déneigement usagé Sterling STE

Monsieur Steve Castonguay, maire, explique que l'achat du camion Sterling STE 2003, baisse la liquidité de la municipalité et informe qu'un financement à court terme est préférable afin de réaliser les projets d'immobilisation dans les prochaines années.

Résolution 2008-09

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu de mandater Monsieur Steve Castonguay, maire et Monsieur André Marcil, directeur général de procéder au financement du camion avec les offres de financements de notre institution financière à court terme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10- Résolution de la formation directeur général par la Firme Mallette et Emploi Québec 2020

Monsieur Steve Castonguay, maire, informe qu'une formation sur le contrôle de la qualité des informations financières de la firme Mallette est présenté à la municipalité et que celle-ci peut-être financer par Emploi-Québec.

Résolution 2008-10

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu de mandater Monsieur André Marcil à demander à Emploi Québec une aide financière pour cette formation fournie par la firme Mallette.



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11 Vacances directeur général été 2020

André Marcil informe que le bureau municipal sera fermé la semaine du 23 au 30 août 2020, de retour au travail le lundi 31 août à 8 heures.

12- Période de questions

Monsieur Castonguay informe les citoyens qu'il est possible de poser des questions par courrier ou courriel.

Aucune question n' a été reçue pour le mois de juillet en date du jeudi 6 août lors de la tenue de la séance à huis clos.

13- Levée de la séance ordinaire

Monsieur Castonguay souligne le point que l'ordre du jour est épuisé.

Résolution 2008-11

En conséquence, il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 10 août l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 40

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay

Maire

André Marcil, Directeur général,

Secrétaire-trésorier